



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 3242

Texte de la question

Mme Marie-Thérèse Boisseau attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les distorsions excessives qui existent dans différents établissements, notamment les maisons de retraite entre les exigences de sécurité d'une part et le manque d'encadrement d'autre part. Certes, il est impératif de veiller à la sécurité des pensionnaires ou à la bonne qualité de l'alimentation, mais cela ne doit pas se faire aux dépens de la quantité donc de la qualité de l'encadrement. C'est ainsi qu'on est très exigeant sur la constitution du plateau alimentaire mais pas sur sa consommation. Combien de personne âgées ne mangent pas toujours à leur faim parce qu'il n'y a personne pour les aider ! C'est ainsi que l'application de normes de sécurité draconiennes grève lourdement le budget de trop d'établissements qui ne peuvent plus recruter tout le personnel infirmier dont ils auraient besoin. Combien de personnes âgées meurent par manque d'assistance pendant que le personnel soignant est accaparé par d'autres personnes dans d'autres lieux ! Elle aimerait savoir ce qu'elle compte faire pour remédier à cet état de choses de plus en plus difficile à supporter par l'encadrement de ces établissements.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Thérèse Boisseau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3242

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 1997, page 3042